



# POUR L'ENTOURAGE

*des parents endeuillés*



## CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Soyez disponible. Faites-leur la cuisine ou les courses, gardez les autres enfants.
- Exprimez de la compassion et votre tristesse devant le décès.
- Laissez les parents épancher leurs sentiments et leur peine s'ils trouvent bon de le faire.
- Encouragez-les à se montrer patients et à ne pas trop exiger d'eux-mêmes.
- Permettez-leur de parler de l'enfant décédé autant qu'ils le désirent et, pour votre part, rappelez ses côtés attachants.
- Accordez une attention toute particulière aux frères et aux sœurs de l'enfant décédé aussi longtemps que cela sera nécessaire.
- Déchargez les parents de leur sentiment de culpabilité. Réconfortez-les en leur assurant qu'ils ont fait tout leur possible. Soulignez tout ce que vous connaissez de vrai et de positif à propos des soins qu'ils ont apportés à l'enfant.

## CE QU'IL FAUT BANNIR

- Ne cherchez pas à les éviter parce que vous vous sentez mal à l'aise en leur présence. Une simple étreinte bienveillante vaut mieux que l'absence.
- À moins d'avoir vous-même perdu un enfant, ne dites pas que vous savez ce qu'ils ressentent.
- Ne vous permettez pas de les juger ou de leur dire ce qu'ils devraient ressentir ou faire.
- Ne tirez pas des conclusions ou des leçons de la disparition de l'enfant.
- Perdus dans leur chagrin, les parents ne peuvent trouver aucun « bon côté » à leur situation.
- Ne leur rappelez pas qu'il reste d'autres enfants ou qu'ils pourront en avoir d'autres dans l'avenir. Aucun enfant ne peut remplacer le disparu.
- N'augmentez pas leur sentiment de culpabilité en cherchant les négligences dans les soins donnés à la maison ou à l'hôpital.
- N'utilisez pas des platitudes religieuses ou philosophiques qui rendent Dieu ou le destin responsable.
- N'évacuez pas, à la place des parents, tous les objets destinés à l'enfant décédé. Cette tâche leur revient.

